

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (2000)
Heft: 132

Rubrik: Les Suisses dans l'hexagone

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses dans l'hexagone

PROPRIÉTÉ SUISSE

Le Consul de Suisse à *Marseille*
certifie que *l'immeuble situé au N° 57*
de la rue Otto Fouquet à Marseille

est la propriété de *Louis Otto*
Spengler

Citoyen Suisse

placé sous sa protection.

LE CONSUL DE SUISSE



**Grandeur et misère
des Suisses qui
surent prospérer
sur le Vieux Port
sans jamais
en boucher l'entrée.**

Philippe Alliaume

Aller à Marseille est pour un Suisse un acte naturel. Il suffit de se laisser glisser le long du Rhône. Et si nos compatriotes sont plus habitués à parler du Rhône comme d'un torrent de montagne que comme un fleuve à l'eau presque salée, l'attrait des Suisses pour le commerce international ne pouvait leur faire manquer la cité phocéenne. Marseille n'est-il pas l'un des ports de commerce les plus faciles d'accès depuis la Suisse ?

Ce n'est pas dans les périodes les plus glorieuses de notre histoire que la décision fut prise de s'établir à Marseille. C'est en effet en pleine période d'occupation napoléonienne que le Directoire Helvétique, qui avait supplanté l'ancienne Confédération, décidait de fonder des consulats en France.

À Marseille comme partout dans le monde, les Suisses ont longtemps cherché avant tout la subsistance que leur sol natal ne pouvait leur offrir. Le port de Marseille offrait d'intéressants débouchés, tant pour l'import des denrées indispensables

Deux siècles sur le Vieux Port

à l'alimentation du pays, que pour l'export des produits manufacturés lors de la révolution industrielle.

Un développement lent mais constant

Lors du recensement de Louis XIV, on ne comptait que 32 Suisses, parmi les 190 protestants recensés. Au XVII^e siècle, un tiers des 500 négociants étrangers étaient des Suisses. Et les Helvètes avaient pris une telle importance au sein de la communauté protestante que le cimetière réformé fut baptisé cimetière suisse.

Les principales professions représentées étaient des professions de commerce et de banque. Les Suisses obtinrent même des privilèges commerciaux et fiscaux qui leur permettaient de concurrencer les Français. Une famille de riches négociants, les Zollikofer, francisa son nom en Sollicoffre, et assumait même la charge de Premier consul du Danemark.

Mais on comptait aussi à Marseille des banquiers comme Isaac Vernet, patron de Necker, ou Claude Etienne, futur censeur de la Banque de France. Autour de ce monde commerçant, on trouvait aussi des horlogers et des orfèvres de Genève et du Jura, des artisans du bois, des confiseurs grisons, et des spécialistes de l'habillement.

Ce développement et cette richesse provoquaient bien entendu des

envies et des jalousies. Convertis de force au catholicisme par les Dragons du roi, accusés d'espionnage lors de la Guerre des camisards, menacés de mort à chaque fois qu'ils protégeaient leurs coreligionnaires, les émigrés suisses ne cédaient pourtant pas à la tentation de démenager vers le port concurrent de Gênes.

Une présence chahutée et chaotique

À la fin de la période révolutionnaire, et malgré l'effondrement du port de Marseille provoqué par le blocus continental, les Suisses se reconvertisrent dans l'industrie des moulins à vapeur, le commerce de la garance et les travaux publics en aménageant le canal de Provence et plusieurs quartiers de Marseille.

L'Empire et son cortège de misères en Suisse relancèrent l'émigration helvétique, mais Marseille ne fut plus alors qu'une étape vers l'Afrique. La présence suisse à Marseille passa tout de même de 500 âmes en 1850 à près de 2 000, avant de se stabiliser entre 1 500 et 1 800 au tournant du XX^e siècle.

La fin du XIX^e siècle vit les Suisses s'ancrer dans une bourgeoisie industrielle et commerçante. Soucieux de toujours maintenir l'héritage sacré de la « réputation helvétique », ils acceptaient néanmoins d'exercer

toutes sortes de métiers, quittes à en changer souvent pour améliorer leur expérience et leur situation. Cette époque vit quelques jolis succès, comme Émile Biedermann, arrivé en 1899 sac au dos et embauché comme comptable, dont la maison de peausserie est encore très connue, ou les chapeaux Sigrist,



Des chapeaux glaronnais sous le grand soleil de Marseille

fondés en 1815 sur la Joliette par trois Glaronnais, et qui à la veille de la Première Guerre mondiale, employait trois cents personnes et produisait un millier de bonnets par jour.

Le peuple horloger profita aussi du port pour permettre au Vaudois Bornand de s'arroger le monopole des chronomètres de marine. Le Bernois Beuchât abandonna Longines pour créer sa propre marque, encore connue aujourd'hui dans le domaine de la plongée. On trouvait également des brasseurs, des fabricants d'absinthe, des huiliers... et beaucoup d'employés de maison appréciés pour leur réputation de probité et de sérieux.

Une vie associative qui se développe puis s'étiole.

Signe de son dynamisme, la colonie de Marseille enfanta de nombreuses associations. Citons tout d'abord le Cercle helvétique, association de notables, maison mère de la Société de bienfaisance, de l'Harmonie lyrique et chemin d'accès au titre de consul, et le Cabanon, société neuchâteloise de résistance à la domination prussienne, devenue société de gymnastique ce qui n'excluait pas de

chaleureux dîners commencés à la bouillabaisse (suisse) et aux pieds paquets, et bien arrosés. Citons aussi le Grütli tout aussi patriotique et battu froid par le consul et le Cercle, car de condition plus modeste. Le Stade helvétique, indépendant du Cercle, fournit quelques beaux joueurs dont les frères Scheibenstock, qui eurent leur heure de gloire à l'OM. Enfin le Cercle commercial et la Chambre de commerce respectivement créés par le Cercle helvétique et présidés par le représentant français de la société d'électricité de Winthertour.

Juste avant la Première Guerre mondiale, un système complet et bien organisé permettait aussi bien d'entretenir un réseau de relations commerciales efficaces que de porter assistance aux résidents (grâce à la générosité de quelques familles, aux subsides de la Confédération délégués par le Consulat, et aux passagers (avec parcimonie) et aux rapatriés revenant de l'outremer sans moyens de subsistance. Dans la tradition suisse, on distribuait selon les besoins aide en espèces, aide en nature, bons de repas, vêtements et ouvrages de l'ouvrage, ou... bons de travail à ceux dont on estimait que leurs bras pouvaient participer à assurer leur subsistance.

L'impulsion du Consul Paul Leuba

Cette forte personnalité, nommée en 1917, et venue de Suisse contrairement à ses prédécesseurs issus de Marseille, participa à la création de la Maison suisse, 7 rue d'Arcole, acquise grâce à une souscription lancée



Maison suisse : la « Stube »

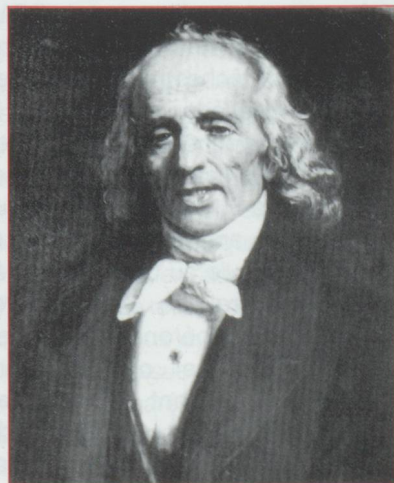
par la Société immobilière suisse et couverte en quelques jours. Au premier étage de cette maison, qui servit à rassembler la quasi-totalité des sociétés, on voit encore la Stube et les gravures des fondateurs. Paul Leuba suscita également la formation de la Chambre de commerce, du Foyer helvétique, de la fondation Helvetia Massilia qui parraina un hospice.

Certes Paul Leuba œuvra aussi pour le rattachement des Suisses de Marseille à Berne et pour la création d'une Fédération des sociétés suisses de Marseille, mais à l'époque, c'était à l'honorable Nouvelle société helvétique que ce rattachement s'adressait. En 1931, après quatorze ans de bons et loyaux services, il termina son mandat à la tête d'une colonie bien insérée dans le réseau officiel et dotée d'un beau patrimoine.

L'intégration des Suisses dans la vie marseillaise était aussi une réussite. Malgré les problèmes qu'auraient pu poser la langue allemande et la religion protestante on n'enregistra que très peu d'incidents et de demandes de naturalisation. La

Alexandre François Vincent Perdonnet, Premier consul...

Premier consul, oui, mais Premier consul de Suisse en France. Issu d'une bonne famille veveysanne, Perdonnet et son fils partageront leur temps entre des activités commerçantes en France et des activités politiques, tant en France que dans le « Département du Léman ». Ils seront tour à tour délégués à l'Assemblée provisoire du pays de Vaud et fondateurs des Amis de la Liberté, sous-préfets de district et agents de change, passeurs de fonds et engagés dans les volontaires nationaux, et commerçants.



Alexandre François Vincent Perdonnet, Premier représentant consulaire de Suisse à Marseille (Musée de l'Élysée de Lausanne)

Esprits éclairés et amis de Frédéric César de la Harpe, ils construiront la villa Mon Repos, à Lausanne, et se feront les bienfaiteurs de leur ville d'origine, Vevey. La génération suivante sera plus ingénieur que commerçant avec Auguste, qui deviendra directeur de l'École centrale des arts et manufactures et œuvrera pour le chemin de fer, et Gustave qui cèdera Mon Repos à la ville de Lausanne afin d'en faire le siège du Tribunal fédéral.

Façade du temple protestant de la rue Bel-Air (dessin d'Étienne Robert)



- ▶ réputation de qualification, de probité et d'application au travail des Suisses de Marseille, leur pratique du français, la position de leurs notables et l'ancienneté de leur installation surent toujours les protéger.

Le déclin de l'entre-deux-guerres

Après cette période faste, la colonie se mit à vieillir, l'immigration étant plus difficile, et les sociétés et associations établirent des programmes plus festifs que culturels. À part la Société de bienfaisance qui maintint ouvert, vacances en Suisse avec Pro Jeunesse et gestes généreux divers, l'histoire n'a gardé que des dizaines d'arbres de Noël, de fêtes et de banquets, chaleureux mais surtout festifs.

La Seconde Guerre mondiale.

Le conflit aggrava encore plus le déclin de la colonie. Suisses mobilisés en Suisse, privés d'emploi ou partis en Afrique du Nord, binationaux mobilisés en France, la colonie maigrit. Certes la colonie, malgré la neutralité du gouvernement fédéral, encouragea la victoire française, déplora l'occupation allemande, entonna la *Marseillaise*. Les Suisses de Marseille soutinrent tout d'abord matériellement leurs compatriotes de l'intérieur, avant de bénéficier à leur tour de fameux colis alimentaires distribués... aux adhérents de la SHB. Marseille était alors un port important pour le ravitaillement suisse par bateau, et ses résidents reçurent également une lettre de protection consulaire, et la visite de M. Stucki, représentant du Conseil fédéral auprès de

Vichy. Les menaces de bombardement et la destruction du Vieux Port provoquèrent néanmoins le repli du Consulat à Montélimar. À la libération de Marseille, en 1944, et à l'armistice en 1945, les Suisses se manifestèrent peu et se concentrèrent sur des missions d'aide aux blessés.

La guerre provoqua la disparition du Stade helvétique, privé de joueurs, la mise en sommeil du Cercle commercial, la disparition en 1942 de l'Harmonie. La SHB fut particulièrement active, créant un comité d'entraide, distribuant vaccinations gratuites et masques à gaz, colis pour les adultes et les enfants, vêtements et chaussures, organisant des séjours en Suisse et allant même jusqu'à remplacer des vitres après le bombardement de 1944. Le Foyer, d'abord épargné par la guerre compte tenu de l'âge de ses pensionnaires et de son éloignement géographique, se heurta à des problèmes d'alimentation et de chauffage.

Faisant son propre plan Wahlen, il débita les arbres du parc, convint que le fermier de ses terres livrerait en priorité la cuisine du foyer, et organisa des soins gratuits avec le docteur Bertin, médecin de confiance de la colonie. À part un manque certain de place lorsque la libération le conduisit à accueillir les réfugiés, le Foyer traversa la guerre sans trop de casse, et en prenant même le risque de ne pas évacuer dans les tout derniers jours de la guerre.

La Guerre vit tout de même la création d'une Pro-Ticino et d'un groupement d'éclaireurs et d'éclaireuses suisses, qui ne survécurent qu'une décennie.

Le nouveau déclin de l'après-guerre

Ressortissants d'un pays riche et inquiets de leur non-appartenance à

l'UE, les Suisses en âge de travailler émigrent moins, et ce sont plutôt les jeunes expatriés qui cherchent à rentrer en Suisse. À l'opposé, la faiblesse de l'AVS et l'attrait du soleil conduisent de nombreux retraités à s'établir dans le ressort du Consulat, récemment augmenté suite à la fermeture de l'ex-antenne de Nice. Mais tant grâce aux binationaux (75 % de la population actuelle), souvent nés et élevés dans des familles bi-culturelles, que grâce aux anciens détenteurs des traditions typiques, la présence suisse se transforme mais se maintient.

Malgré la disparition du Cercle en 1986, du Grütli en 1996, la SHB et le Foyer, la Société immobilière et la Chambre de Commerce se maintiennent. La Société suisse de Marseille a pris le relais de l'ancienne Fédération, devenue aujourd'hui sans objet, mais si bien animée dans le passé par l'infatigable Marcel Gehrig bien connu des lecteurs du *Messageur*.

Le consulat de Marseille aujourd'hui

Recentré sur des tâches administratives, c'est maintenant un vaste consulat général, même s'il a gardé quatre consuls honoraires aux extrémités de son territoire. Ayant délégué à la Chambre de commerce les missions économiques, il connaît principalement des affaires d'état-civil au sens large, de nationalité, d'AVS/AI, de protection consulaire et de légalisation. En même temps que l'intranet du DFAE permet de rapatrier en Suisse une partie des tâches administratives (voir nos précédentes éditions), le consulat s'attache à développer les liens culturels entre les deux pays et l'image de la Suisse en France. Souhaitons bon anniversaire et longue

vie au Consulat général de Marseille, et espérons que ses onze collaborateurs sauront trouver les moyens et façons de motiver les compatriotes toujours prêts à s'investir dans la promotion et la défense de leur pays. +

